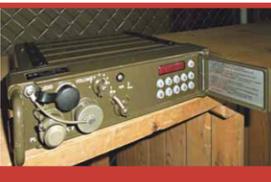


# GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 50 • 11 DÉCEMBRE 2020 • CHF 3.-

Retour sur l'affaire Crypto AG,  
plus grande affaire d'espionnage  
du siècle page 5



GE: les sanctions contre les  
chômeurs ont explosé en  
quelques années page 2



Un livre de témoignages  
sur l'effondrement nous  
met en garde page 8

## Culture en jeu sous pandémie

**COVID-19** • Face à une situation menaçant leur pérennité, des acteurs culturels romands se mobilisent et se fédèrent subissant, comme la majorité, des fermetures en série. Ils relèvent des manques dans les couvertures annoncées tout en passant à l'offensive.

« Si cette incertitude continue, les créateurs, qui sont toujours à court de thunes, devront redevenir des amateurs, ce qui n'est pas souhaitable pour la société », avoue Isabelle Bonillo, actrice et directrice de la Compagnie vaudoise T-âtre. Du fait de la crise du Covid-19, la situation des théâtres n'est pas simple entre annulations de spectacles et difficultés à obtenir des aides. Au point que dans le Canton de Vaud plus de 130 compagnies ont décidé de créer une faïtière, Les compagnies vaudoises, pour défendre leurs intérêts. Le 2 décembre, une centaine de membres du mouvement de base «sans culture le silence» étaient aussi devant le Grand Conseil pour obtenir la réouverture rapide des lieux de création. Ce qu'ils ont obtenu, puisque la Conférence inter-cantonale de la Suisse romande et du Tessin s'est résolue le 4 décembre de lever l'interdiction d'exploiter les lieux culturels pour le 19 décembre. Ceci sous réserve des nouvelles mesures de restrictions annoncées le 8 par le Conseil fédéral.

Alors tous les problèmes résolus? Les indemnités liées à la fermeture des scènes et de l'annulation de spectacles durant la 1<sup>re</sup> vague du coronavirus restent un sujet de préoccupations. En mars, le gouvernement adopté une ordonnance fédérale sur l'atténuation des conséquences économiques du coronavirus dans le secteur de la culture pour les pertes encourues entre le 1<sup>er</sup> mars et le 25 septembre 2020. Puis, en octobre une seconde pour la période du 26 septembre 2020 au 31 janvier 2021 pour un montant de 100 millions jusqu'à fin 2021. Les contributions sont octroyées paritairement par la Confédération et les cantons (avec un montant de 32 millions dans le canton de Genève ou de 39 millions dans celui de Vaud pour la 1<sup>re</sup> vague) et sur demande des intéressés pour indemniser les pertes financières. Elles peuvent aussi être utilisées pour des projets de transformation permettant aux entreprises culturelles de s'adapter au contexte modifié par la pandémie, selon l'association professionnelle Artos. « Cette enveloppe globale a l'air impressionnante, mais dans les faits, elle va très peu aux créateurs et se dirige vers les plus grandes structures, où se trouvent des emplois en CDI. On a pu le voir lors du plan de relance de la Ville après Covid qui a lancé un appel à projets pour des représentations du 19 au 23 août. Un



budget conséquent était prévu pour financer huit spectacles, ce qui revenait à une rémunération de 1'000 francs par semaine pour deux semaines de travail », explique Isabelle Bonillo. Pour elle, le problème de rémunération des artistes liée à la précarité de l'emploi est aussi crucial. « La plupart des métiers de la scène ne sont pas en CDI et relèvent de l'intermittence ou de contrats en CDD. Alors on est on est toujours obligé de courir d'emplois en emplois, ce qui est encore plus difficile pendant la pandémie, pour obtenir un droit au chômage », relève-t-elle encore.

### Lacunes potentiellement fatales

A Genève, plusieurs compagnies de théâtre non-attachées à un lieu, ont créé en juin l'association Tigre, qui a pour but de promouvoir et de défendre les intérêts des producteurs.ice.s de théâtre indépendant et professionnel. L'association se veut « l'interlocutrice des pouvoirs publics, des organismes subventionneurs, des organisateurs et des institutions sur les questions de subventionnement, de financement des productions théâtrales et de politique culturelle ». « Il s'agit notamment pour nous de solliciter aujourd'hui les pouvoirs publics et de monter des dossiers d'indemnités, après le déblocage de l'aide à la culture par le Conseil fédéral et de la longue attente qui en découle pour toucher ces indemnités », explicite Jean-Louis Johnn-

nides, fondateur de la Compagnie En déroute. « Pour l'heure, une partie des structures théâtrales sont toujours dans l'attente d'une indemnisation suite à la première vague de ce printemps. Pour nous qui travaillons au coup par coup et sans réserve financière, un trou d'une dizaine de milliers de francs peut être fatal », renchérit Jérôme Richer, auteur et directeur de la compagnie indépendante Ombres. C'est le cas du théâtre du Grütli, qui annonce sur son site qu'il n'ouvrira pas jusqu'à nouvel ordre. Motif? « A ce jour nous n'avons reçu ni préavis positif, ni versement venant du fonds d'indemnités concernant cette période », dénonce la structure, qui annonce aussi que ses salariés n'ont encore reçu aucune RHT entre mars et juin.

### Une ouverture à risques

L'ouverture des théâtres à partir du 19 décembre (remise probablement en cause par le Conseil fédéral) demandé par les associations professionnelles, est loin d'aplanir toutes les difficultés. « Cette ouverture est tardive, cela nous cause de gros soucis d'organiser avec les théâtres des spectacles dans cette dynamique de yo-yo d'ouvertures puis de fermetures, même si on est conscient que d'autres secteurs comme la restauration, vivent des situations aussi difficiles. Mais nous demandons aussi une équité de traitement avec ces autres secteurs, sachant que nous appliquons les mêmes règles

sanitaires strictes. Nous allons profiter de cette possibilité pour monter sur scène. On doit prendre ce que l'on peut, montrer que la culture est toujours active, ne sachant pas combien de temps cette ouverture va durer. Mais pour certaines structures qui ont des grandes jauges de spectateurs, la limitation à 50 personnes ne leur permettra pas de rentrer dans leurs frais dans cette courte période jusqu'aux fêtes », estime Jean-Louis Johnnides.

« Jusqu'à présent, aucun cluster n'a été recensé dans un théâtre ou un cinéma. Les pouvoirs publics devraient faire confiance aux gens du métier pour la protection du public et des travailleurs. Si on ne fait pas des spectacles, qui sont essentiels à la démocratie, on peut s'inquiéter de la survie du monde culturel à Genève, un secteur qui représente 10% des emplois sur le territoire », argumente Jérôme Richer.

### Problèmes de jauge

« La jauge de 50 spectateurs fixée par le Conseil fédéral est complètement arbitraire et crée de grandes difficultés. Un théâtre de 100 places comme le Galpon ou celui du Grand Théâtre présentent des configurations qui n'ont rien à voir », estime Jean Liermier, directeur du théâtre de Carouge et président de la Fédération romande des arts de la scène (Fras), qui recon-



IL FAUT LE DIRE...

### Difficile de changer

On vit une urgence sanitaire aiguë qui se cumule à l'urgence climatique réelle bien que largement éclipsée médiatiquement par la première. On apprend pourtant que la récolte de la betterave sucrière de cette année est gravement affectée par la « jaunisse virale », que les rendements seraient jusqu'à 2 fois moindre que d'habitude. La « faute » à l'interdiction récente, après une longue lutte, du « gauchon » (néonicotinoïde connu pour ses ravages sur la biodiversité et sa toxicité sur les abeilles), se sont insurgés les paysans relayés au parlement par le conseiller aux Etats vaudois Olivier François notamment. Ils demandaient sa réintroduction immédiate, comme en France. Le Conseil fédéral n'est pas entré en matière, mais a autorisé 2 autres pesticides agissant sur les feuilles plutôt que le tubercule.

On a très peu entendu une remise en question du mode de production intensif, de l'absurdité des rendements exigés. Ou encore de l'excès de consommation de sucre, y compris celui caché dans les produits agro-industriels. En Suisse pourtant on en consomme 5 à 7 fois plus que les recommandations de l'OMS et 2 fois plus qu'en 1970. Avec les conséquences sur l'obésité et le diabète. Devant une réelle problématique, on ne cherche pas à innover. On veut reprendre les recettes connues, même si elles tuent les abeilles, au nom de la rentabilité immédiate. Et on continue à consommer des plats tout prêts contenant des sucres cachés, qui inondent les supermarchés.

Pour la pandémie, on n'est pas sorti de la 2<sup>e</sup> vague que déjà certains s'insurgent contre le fait que l'on ne pourrait pas faire de ski à Noël et de grandes fêtes de fin d'année. C'est ne pas vouloir voir que les seuils de transmission virale sont encore très élevés et que, au vu de l'expérience acquise cet été, une 3<sup>e</sup> vague en janvier-février est hautement probable si le semi-confinement est allégé. Bien sûr c'est une situation anormale, pesante. Mais le vaccin est pour janvier et on en aura fini de ce virus, entend-on. Comme si c'est la solution miracle pour vivre comme avant. Les vaccins vont aider à sortir de la pandémie. Mais on devrait aussi réfléchir à ce qui a permis de transformer cette épidémie née en Chine en pandémie. Pour prévenir la suivante.

Ces 2 crises majeures nous obligent à imaginer, créer un autre monde. Mais on se rend compte combien il est difficile de changer.

Bernard Borel

Suite en page 2

Suite de la page 1

naît aussi avoir dû déposer recours devant le Cour de justice pour obtenir des RHT pour ses employé.e.s. «Les décisions concernant le fonds d'indemnisation viennent tout juste d'être prises à Genève, alors que dans les autres Cantons romands cette question est réglée depuis plusieurs mois déjà.», confie-t-il encore.

De quoi l'avenir sera-t-il fait dans ce climat lourd d'incertitudes? Pour Jean-Louis Johannides, l'agenda culturel sera complètement modifié pour plusieurs années. «C'est la raison pour laquelle on repense notre pratique, pour présenter des solutions alternatives pour travailler et continuer, sans forcément présenter un spectacle. Cela peut passer par des recherches dans le domaine théâtral et la création d'un répertoire prêt à être présenté, ou également des créations utilisant les supports audio comme les podcasts. Mais tout cela ne remplacera jamais une représentation publique. Nous nous adaptons, nous sommes créatifs, ça fait partie de notre ADN», envisage-t-il. Tout en s'avouant soulagé que sa compagnie soit au bénéfice d'une subvention de trois ans de la part du Canton de Vaud et de la Ville de Vevey, la chorégraphe et directrice artistique de la compagnie vaudoise, Prototype-status, Jasmine Morand pointe un autre péril de la période. «Si les organisateurs de spectacles doivent ou décident d'annuler et reporter un spectacle, ils devront assurer à la fois les cachets de cette date annulée, ainsi que ceux de la nouvelle date. Bien que l'Etat incite les lieux de spectacles à poursuivre leur engagement avec les compagnies et à continuer de programmer, il est vrai que la situation d'incertitude ne les encourage pas à prendre des risques supplémentaires, prévoit-elle.

Co-directeur du théâtre Galpon à Genève Gabriel Alvarez informe que son théâtre est resté ouvert aux compagnies programmées qui voulaient continuer à répéter pendant la fermeture des théâtres au public. «Pour la saison 2021-22, nous voulons offrir une programmation mêlant spectacles reportés et nouvelles créations. L'embouteillage de spectacles qui aura lieu dans les prochaines saisons ne doit pas pénaliser l'émergence de nouvelles compagnies», estime-t-il.

### L'art plastique touché, mais pas coulé

Les gens du théâtre ne sont pas les seuls à vivre une époque difficile. Du côté des plasticiens genevois, l'humeur est aussi à la grogne et à la mobilisation. «Une pétition intitulée «Je n'y ai pas droit» circule pour soutenir et demander au Conseil d'Etat genevois de venir en aide aux artistes visuels et plasticiens qui n'ont droit à aucune aide spécifique et qui sont à présent dans une grande précarité», explique Stéphanie Prizreni, présidente de la Fédération des artistes Kugler. Obtenant difficilement le statut d'indépendants, les plasticiens n'ont pour ce fait pas d'accès aux aides fédérales et cantonales et Genève traîne des pieds. «On a l'impression que certains autres cantons ont été plus proactifs. Le Valais vient de débouquer une aide de 3 millions pour offrir une centaine de bourses aux artistes valaisans. La Ville de Lausanne a mis 130'000 francs sur la table pour acheter des œuvres d'une trentaine d'artistes», relève Thomas Schunke, qui défend la création d'un statut d'artiste en Suisse, non lié à l'activité économique mais au travail artistique comme lien et ciment social. Sans revenu fixe, l'artiste qui œuvre sur plusieurs mediums comme la vidéo, le son, l'installation ou la peinture, a vu son calendrier d'expo bouleverser. Une de ses performances a été annulée et une grande expo à la Ferme de la Chapelle rayée de l'agenda. Mais depuis que ces plasticiens ont décidé de se réunir en collectif, les choses commencent à bouger. «Après un rendez-vous le 12 octobre avec le directeur général de l'office cantonal de la culture et du sport et de la cheffe du Fonds cantonal d'art contemporains (FCAC), ce fonds accepte désormais les propositions spontanées des artistes pour les acquisitions et la limite d'âge pour la résidence d'artiste à Berlin a été supprimée», précise Pascale Favre, plasticienne et enseignante à 50% à l'école publique. «La Ville de Genève vient aussi d'annoncer trois mesures concrètes de soutien, notamment un projet d'exposition de dazibaos dans l'espace public ou des résidences d'artistes en partenariat avec les musées et bibliothèques comme cela se fait par exemple au Musée des beaux-arts de la Chaux-de-Fonds», explique-t-elle encore. La mobilisation peut parfois réveiller les politiques. ■

Joël Depommier

# La politique du bâton de l'OCE

**GENÈVE • Les sanctions de l'Office cantonal de l'emploi explosent et réduisent de 80 millions le revenu des personnes au chômage.**

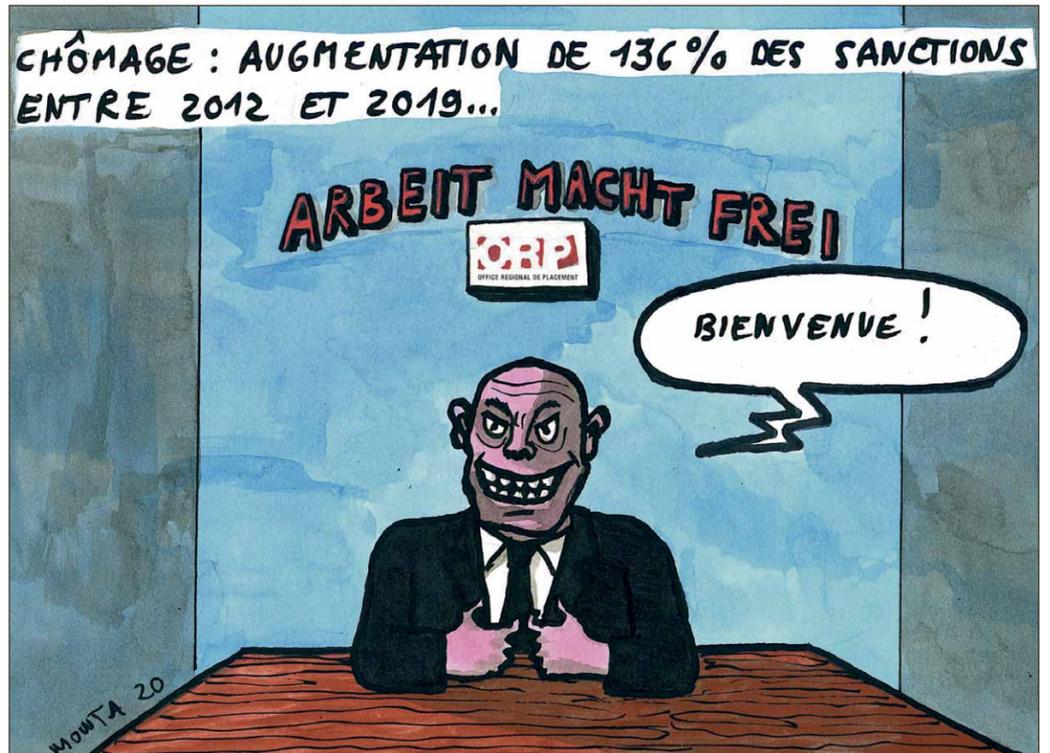
Le Conseil d'Etat a publié fin octobre les statistiques des sanctions prononcées par l'OCE (Office cantonal de l'emploi) entre 2012 et 2019\*. Le constat est édifiant: elles passent de 7191 à 17'025 sur cette période, soit une augmentation de 136%!

La plupart de ces sanctions se traduisent par la perte d'un quart, voire quelquefois de la totalité des indemnités mensuelles selon la sanction, alors que joindre les deux bouts est déjà difficile pour grand nombre de personnes au chômage parce que l'indemnité ne couvre que 70 à 80% de l'ancien salaire.

Où va cet argent soustrait aux sans-emploi? Qui dépasse en 2019 la coquette somme de 80 millions, selon nos calculs sur la base d'une indemnité journalière moyenne de 140 francs? Il retourne à l'assurance chômage, pour le fonctionnement des ORP et des caisses de chômage. Cette politique de paupérisation des sans-emploi est révoltante et doit cesser.

### Surveiller et punir au lieu de soutenir

L'explosion des sanctions est la conséquence de choix politiques. Les sanctions pour insuffisance de recherche d'emplois, qui ont doublé depuis 2012 passant de 5101 cas à cette date à 10'951 l'année dernière, viennent soustraire 44 millions aux sans-emploi en 2019. L'OCE, soutenu par le chef du département, a décidé en 2016 de doubler de 5 à 10 le nombre de recherches mensuelles exigibles, malgré la vive opposition des personnes concernées et des



syndicats. Puis de 10 à 14 en 2019 pour le personnel des professions soumises à l'obligation d'annonce. Ces mesures ne visaient pas à soutenir les sans-emploi, mais à les sanctionner plus facilement.

La preuve par les statistiques publiées. 1968 sanctions pour refus d'un travail admissible prononcées en 2019, contre 729 en 2016 et 179 en 2012. 10 fois plus de sanctions, et 17 millions d'économie. Pour les sans-emploi, cela représente un mois voire plus sans revenu. Cette évolution montre clairement le rôle joué par la politique de préférence

cantonale. Combattue par les syndicats, censée aider les chômeuses et les chômeurs à être prioritaires pour un emploi dans les services publics et le secteur subventionné, depuis sa mise en œuvre, la mesure n'a pas conduit à l'augmentation de l'engagement de sans-emploi dans ces services. En revanche, les sanctions pour refus d'une offre d'emploi ou d'un travail ont spectaculairement augmenté.

### Refuser un emploi inadéquat

En période de crise, les assurances sociales devraient servir à soutenir

la population, pas à l'enfoncer. La loi sur le chômage est à bien des égards une loi de droite régie par l'idée que les sans-emploi sont des profiteuses et profiteurs. Pour être solidaires avec les sans-emploi, il faut réaffirmer qu'il est tout à fait légitime de refuser des propositions d'emploi qui ne correspondent pas aux compétences et aspirations, qui sont inadaptées aux conditions de santé, à durée déterminée alors que l'on recherche un emploi stable, des emplois avec un salaire inférieur au dernier salaire, comprenant des horaires non compatibles avec son organisation de vie. Se battre pour que cette politique révoltante de tracasseries et de sanctions, qui fragilise les moyens de subsistance des personnes et familles, cesse immédiatement est une priorité. ■

Manuela Cattani

Paru dans le journal *SITInfo*, adapté par la rédaction.

\*Infos sur le rapport sur [www.ge.ch/grandconseil/data/texte/QU\\_E01388A.pdf](http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/QU_E01388A.pdf)

## Exemples de situations sanctionnées

Rappelons que les «jours» correspondent à des indemnités journalières supprimées, correspondant à des jours ouvrables. A titre d'exemple, 21 jours de pénalité égale un mois complet sans indemnités chômage. A l'occasion de permanences syndicales, plusieurs cas de sanctions lourdes sont apparus. Il en va ainsi de cette mère seule avec 3 enfants en bas âge, qui a refusé un travail temporaire de deux mois, du fait que les horaires n'étaient pas compatibles. Elle a écopé de 27 jours de sanction.

Un cuisinier avec CFC, qui a refusé un emploi de plongeur a reçu 21 jours de pénalités. Une personne qui n'a présenté que 18 recherches d'emploi au lieu de 20 durant son délai de congé a eu six jours d'indemnité chômage en moins. Un autre s'est vu retirer cinq jours d'indemnité pour un retard d'un jour dans la remise des recherches du mois. Pour finir, une personne en gain intermédiaire a été pénalisée de trois jours de carence pour avoir présenté 7 recherches dans un même quartier.

# Uber ou l'apprenti patron

**VAUD • Le Tribunal des prud'hommes lausannois et la Cour d'appel cantonale ont reconnu à un chauffeur qu'Uber avait licencié de manière injustifiée, le statut de salarié.**

L'entreprise américaine de services Uber n'ayant pas déposé de recours devant le Tribunal Fédéral, le jugement entre en force. Pour le syndicat Unia, dont l'ex-chauffeur est membre, il s'agit d'un jalon dans le «dossier Uber», dont l'importance va bien au-delà du cas individuel. «Le tribunal qualifie la relation qui lie le chauffeur à Uber... de contrat de travail. Comme tous les chauffeurs et chauffeuses de la société Uber travaillent aux mêmes conditions et reçoivent leurs instructions via la même application, cette évaluation peut être généralisée», explique le syndicat.

En conséquence, les travailleurs et les travailleuses de la plateforme seraient désormais

des employé.e.s. Pour Unia, l'entreprise commet donc des infractions et «les cantons doivent rapidement veiller à ce qu'Uber assume ses obligations d'employeur et respecte la loi sur le travail.» Ainsi, les chauffeurs.es ne recevraient toujours pas le salaire qui leur est dû. Il ne leur serait également pas versé de remboursement de frais pour les véhicules privés et les téléphones professionnels. Ils.elles ne toucheraient également aucune indemnité de vacances. «C'est illégal», s'insurge le syndicat. Unia note que cet «apprenti» employeur n'annoncerait pas non plus ses employé.e.s auprès des assurances obligatoires.

Il demande désormais à ce que soit mis en terme «aux excuses de la plupart des autorités cantonales qui ont toujours indiqué qu'il n'existait pas encore de jugement exécutoire». Et rappelle qu'il ne s'agit pas que de principes de droit public, mais également d'argent pour les travailleurs.es de la plateforme. Selon ses calculs, Unia, estime qu'Uber doit, de manière rétroactive, plusieurs centaines de millions de francs à ses quelques milliers de conducteurs et conductrices, pour la période allant de 2013 à 2020.

Être patron, tout un métier... ■

Jorge Simao

# La pauvreté gagne du terrain

**SUISSE • Selon Caritas, la précarité continue d'augmenter. Elle dénombre plus de 600'000 personnes touchées avant la crise liée au coronavirus. Et alerte sur l'aggravation en cours, appelant à une réaction de la Confédération et des cantons.**

Pour répondre à l'accroissement des situations de pauvreté, Caritas a lancé la plus grande opération d'aide de son histoire. Celle-ci a concerné 100'000 de nos concitoyens au cours des derniers mois pour un montant de 12,2 millions, dont 9,7 de la Chaîne du Bonheur. L'expérience de l'organisation auprès de ces personnes révèle, selon elle, la largeur des mailles du filet social. «En situation de crise, les membres les plus vulnérables de la société sont les plus durement frappés... La majorité des ménages que Caritas a aidés était déjà dans une situation financière difficile avant la crise», écrit l'organisation.

## Familles monoparentales

Elle rappelle que nombre d'entre eux sont composés de familles avec des enfants mineurs, et que les parents élevant seuls leurs enfants y sont surreprésentés. À ce jour, par ses 16 antennes régionales, Caritas Suisse déclare avoir fourni une aide financière directe à quelque 14'000 personnes dans le besoin. Ceci pour leur permettre de couvrir des dépenses comme le loyer ou les factures d'assurance maladie. Ces derniers mois, l'organisation caritative constate un doublement des demandes de consultations sociales d'orientation vers des possibilités d'aides, qui dépassent désormais les 10'000 au total.

Pour Caritas, le constat le plus significatif de



son programme de soutien est que la crise du Covid-19 jette de nombreuses personnes dans la pauvreté sans possibilité pour elles d'y échapper. C'est ainsi le cas de celles et ceux ayant perdu leur revenu d'appoint, sans statut de séjour régulier

ou encore étant tombé.e.s en dessous du minimum vital après une chute drastique de leurs revenus. «L'idée générale selon laquelle l'aide sociale en sa qualité de dernier filet de sécurité... peut et doit résoudre ce problème est

inadéquate. De nombreuses personnes qui tombent en dessous du minimum vital s'endettent, les tensions au sein des familles s'accroissent et très vite, ces personnes se retrouvent en situation d'exclusion», explique l'organisation caritative.

## Paiements directs

Suite à ces constats, Caritas demande que les ménages et personnes seules, ayant un revenu inférieur au seuil qui leur donne droit aux prestations complémentaires, puissent toucher des paiements directs «de manière ciblée et sans complications administratives». Elle souhaite également que celles qui sont précaires et se retrouvent au chômage partiel, touchent une indemnité en cas de réduction de leur temps de travail équivalente à 100% de leur salaire précédent. Elle ajoute la nécessité d'une augmentation des fonds destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie, et ce d'au moins 50% sur les deux prochaines années. Enfin, elle appelle à ce que toutes les personnes vivant et travaillant en Suisse dans des situations de détresse puissent bénéficier d'une aide étatique. Pour ce faire, Caritas propose que les prestations de l'aide sociale et les autorisations de séjour soient découplées et que les moyens de subsistance des sans-papiers soient assurés. ■

Jorge Simao

# Budget sans fiscalité équitable

**NEUCHÂTEL • Le Grand Conseil a accepté le budget 2021 du canton avec un bénéfice de 8 millions de francs. Les réformes fiscales pèsent sur les recettes cruciales à l'heure de la pandémie.**

Cet excédent s'explique principalement par le recours à la réserve de politique conjoncturelle et à celle de lissage des revenus, «alimentées» toutes deux par une réévaluation purement comptable du patrimoine administratif. La part excédentaire des bénéfices de la Banque nationale suisse vient combler le manque.

## Baisse des recettes

Devant ces mécanismes essentiellement comptables, augmentant l'endettement, le groupe POPVertSol

(PVS) souhaitait une prise de conscience de la situation, appelant à un moratoire sur la baisse des taux, voire à une perception solidaire sur les grosses fortunes. En effet, comme l'a rappelé Armin Kapetanovic (POP), le canton de Neuchâtel passera sans doute sous la barre symbolique du milliard de francs de recettes fiscales. Si le Covid semble avoir un impact, notamment sur les charges, celui-ci permet surtout de dissimuler la tendance inexorable des baisses de recettes, fruit des réformes fiscales successives sur les personnes morales.

Hasard du calendrier, le Conseil d'Etat a rendu son rapport sur l'initiative du Parti Ouvrier et populaire «Pour une fiscalité plus équitable». Sans surprise, le gouvernement appelle à rejeter celle-ci. Or, ce refus d'envisager de nouvelles recettes est pour le moins contradictoire puisque, comme le rappelait M. Kapetanovic, les coûts liés au Covid sont très certainement sous-évalués. De plus, le nombre de millionnaires dans le canton, tout comme leur patrimoine, n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Leur propension moyenne et marginale à

épargner leur permettra par ailleurs de sortir encore plus riches de la crise.

## Personnel soignant

Armin Kapetanovic (POP) a finalement salué l'engagement du personnel soignant et, à l'instar de sa collègue Brigitte Neuhaus (Vert), a appelé à une meilleure reconnaissance du travail des «premiers de cordées» durant cette période extrêmement difficile. Créateurs de richesses, les investissements se montent à 85 millions de francs. Si ceux-ci ont été approuvés par le groupe de gauche du PVS, ce dernier s'est

montré une nouvelle fois inquiet de leur répartition inégale sur le territoire cantonal.

Il est à noter enfin que s'agissant d'un budget de fin de législature, aucun démantèlement de prestations ne semble avoir été budgété pour 2021. Portée par la commission des finances, une recommandation de la gauche sur l'indexation des revenus de l'aide sociale, gelés depuis plusieurs années, a été en toute fin de processus budgétaire acceptée par le parlement neuchâtelois. ■

Cédric Dupraz

# La Grève pour l'avenir voit loin

**SUISSE • Une Grève du Climat est en préparation pour le 21 mai 2021.**

L'alliance ouverte de la Grève pour l'avenir, composée de Grève du Climat, UNIA, le SSP, les Grand-parents pour le climat, Agriculture du futur et bien d'autres ont annoncé à l'occasion d'une conférence de presse le 4 décembre une grande journée d'actions et de grèves le 21 mai 2021. «(Dans la lutte contre le réchauffement), la Suisse a une responsabilité particulière, car elle loge des groupes d'intérêt puissants qui par leurs actions mettent en danger la vie d'autrui. L'exploitation d'autres cultures et des peuples indigènes, les énormes investissements dans les énergies et infrastructures fossiles de la place financière, tout cela renforce les injustices sociales et accélère la catastrophe climatique. La Suisse peut avoir une influence positive sur le monde en crise, en utilisant ces investissements afin de contribuer à un changement de politique énergétique ou en agissant contre les grosses entreprises de l'agro-alimentaire et des matières premières qui ne respectent pas les droits humains et environnementaux», a expliqué Anna Lindermeier, jeune militante du mouvement de la Grève du climat. «Nous sommes actuellement dans une situation précaire: notre vie quotidienne est dominée par les crises. Nous connaissons des injustices sociales croissantes, des catastrophes environne-

mentales dévastatrices, la récession économique. A ce stade, il est clair que la crise climatique, la crise sociale et la crise du système de santé sont inextricablement liées», a précisé Léa Ziegler, secrétaire syndicale au Syndicat des Services Publics (SSP). Pour Unia, Peppina Beeli a rappelé que le syndicat préconisait depuis des années la restructuration éco-sociale de l'économie et de la société, notamment par des mesures de protection de l'environnement et du climat, ne se faisant pas au détriment de la population active et des personnes socialement faibles.

La Grève climatique a aussi livré son plan d'actions pour mener sa lutte: des assemblées populaires se tiendront le 17 janvier dans toute la Suisse, offrant un lieu de débat démocratique, participatif et décentralisé. Il s'agit de réunions ouvertes à toutes les parties intéressées au cours desquelles des projets peuvent être lancés, des groupes locaux créés au niveau local. Il sera aussi possible de formuler des revendications qui pourraient être mises en œuvre dans la région. Le 21 mai, chaque collectif, organisation ou individu sera encouragé à participer à la mobilisation à la hauteur de ses possibilités avec une grande manifestation décentralisée à partir de 16 heures. ■

JDr

Infos complémentaires sur [www.grepepourlavenir.ch](http://www.grepepourlavenir.ch)

# Heures d'ouverture: le Conseil fédéral donne raison aux syndicats genevois

Lors de sa conférence de presse de mardi, le Conseil fédéral a annoncé sa volonté de durcir les mesures visant à freiner l'épidémie. Parmi, les serrages de vis envisagés, et émis aux cantons pour consultation en vue d'une décision ce vendredi, il y a la limitation d'ouverture des magasins à 19h et l'interdiction d'ouverture le dimanche. Cela a de quoi réjouir la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), qui salue ces propositions «de bon sens».

Concernant les horaires d'ouverture, elle avait déposé un recours, avec effet suspensif, à la Chambre constitutionnelle (CC) contre un arrêté du Conseil d'Etat (CE) qui étendait l'ouverture des commerces jusqu'à 20h les samedis. La CC avait refusé, arguant un effet de dilution de la présence des clients sur la journée (*Grand Genève TV*). «Avec sa proposition, le CF indique clairement que l'extension des horaires n'est pas une mesure sanitaire, mais bien une mesure économique qui expose dangereusement tant la clientèle que le personnel», a réagi la CGAS dans un

communiqué. Concernant les deux ouvertures dominicales des 13 et 20 décembre que le CE avait également prévu de les maintenir, le CF penche donc également en faveur de la CGAS.

Depuis la réouverture des commerces, plusieurs clusters auraient été signalés aux syndicats dans les magasins. «Alors que le CE admet ne pas pouvoir tracer plus de 100 cas et que Genève se situe à plus de 134 cas par jour en moyenne hebdomadaire, et que le traçage des client.e.s est par définition impossible, les réouvertures voulues par le canton constituent une menace sanitaire et exposent les travailleurs et les travailleuses», s'insurge la CGAS, pour qui le rappel du gouvernement concernant les commerces est «salutaire». Elle appelle désormais la CC à rapidement casser la décision du CE, autorisant les ouvertures le samedi jusqu'à 20 heures. Interrogé sur un éventuel effet des déclarations du gouvernement sur la CC, Davide de Filippo, président de la CGAS, confie, «on espère que cela sera le cas». ■

Jorge Simao

# La féminisation des noms de rue

**OPINION • L'initiative des associations féministes pour œuvrer à l'égalité entre les sexes et accroître la visibilité des femmes dans l'espace public en rebaptisant des noms de rue a avantage et inconvénients.**

Les conseils municipaux accueillent favorablement depuis quelques années cette initiative. Son avantage est de permettre de s'interroger sur la visibilité donnée sur des plaques de rues à des noms propres: célébrités artistiques ou littéraires, bienfaiteurs de l'humanité, personnalités politiques, etc. Pourquoi celui-ci ou celle-là plutôt qu'un.e autre? Et en effet pourquoi, dans cette logique toponymique, ne pas donner plus de place aux femmes.

Mais le mouvement consistant à attribuer des noms de personnes à des rues, places et voies qui s'est développé au cours du XX<sup>e</sup> siècle à la mesure de la vanité des édiles ou des groupes de pression soucieux de laisser une trace, s'est fait aux dépens des noms de lieux, de monuments, de métiers, de commerces, de choses ou d'événements, qui formaient jusqu'alors le lexique habituel de l'odonymie (étude des odonymes ou noms propres désignant une voie de communication, nldr) urbaine. Par là il participe à un effacement des «lieux de mémoire» que sont les rues rappelant les activités laborieuses dont elles furent le théâtre: rue des Chaudronniers, des Plantaporrêts, rue Chantepoulet, rue des Battoirs, rue de la Puiserande, rue des Terreaux, Place du Molard. Ou des lieux-dits: chemin des Tattes. Ou des repères géographiques (rue des Deux-Ponts).

## Un mouvement ambigu

On devine aisément que ces nominations reflètent avant tout les majorités politiques et les courants d'opinions dominants. Il a ainsi fallu attendre 1994 pour attribuer à Léon Nicole une rue à Genève. Et l'on attendra sans doute longtemps pour que Jean Vincent ou Eugénie Chiostergi s'en voient attribuer une. Cela quels que soient leurs mérites, le rôle qu'ils jouèrent: justement, Eugénie Chiostergi fut une pionnière du féminisme.

L'actuel mouvement de «féminisation» des noms de rues genevoises participe fatalement à ces ambiguïtés. Certaines éclatent un peu comiquement quand, à Plainpalais, l'écrivain peu connu Jean-Violette remplace en 1970 la rue de la Violette avant de voir l'écrivaine prostituée Gréladis Réal proposée à sa succession... tandis qu'il y a une tren-



Un modèle de changement de dénomination à Genève.

Suzy1919

taine d'années on débaptisait par pudibonderie la rue des Belles-Filles dans la Vieille Ville pour l'appeler rue Etienne-Dumont, traducteur du réformateur anglais Bentham, concepteur de la prison panoptique...

## Remodelage des noms

Enfin l'histoire remodèle les noms et évince souvent les disparus en les rendant au commun: la Place Chevelu (dont l'origine n'est pas assurée: soit un nommé Chevellu, soit le lieu où les charretiers stationnaient leurs chevaux car elle s'appelait auparavant Chevalu) avait un potentiel poétique comme bien d'autres; le paysagiste François Furet est oublié depuis longtemps mais le nom du mustélidé l'a supplanté dans l'imaginaire populaire; la rampe Quidort ne renvoie pour personne à ce négociant du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a le charme d'une voie propice à l'ensommeillement.

Il est à craindre que le plus «facile» pour les conseils municipaux soit de débaptiser les noms de métiers et de choses pour les attribuer à des femmes plutôt que de passer au crible les noms d'hommes, une fois qu'on aura épuisé les cas d'homonymies ou les couples.

Pourquoi des plaques apposées sur les immeubles où sont nées, ont vécu ou été actives des femmes (ou des hommes) ne seraient pas préférables à ce turn-over toponymique? ■

Rémi Néri

# Agression marocaine au Sahara occidental

Pour rappel, le 13 novembre dernier, l'armée marocaine a de facto rompu l'accord de cessez-le-feu, en vigueur depuis 1991, en rouvrant de force la brèche qu'elle avait ouverte dans la zone de Guerguerat, franchissant ainsi la limite de démarcation prévue par l'accord de cessez-le-feu, et attaquant les civils sahraouis qui protestaient contre cette violation dudit accord. Le Front Polisario - mouvement de libération du Sahara occidental et représentant reconnu du peuple sahraoui par l'ONU - n'a alors eu d'autre choix que de constater la caducité de fait de l'accord de cessez-le-feu, et de reprendre les armes pour protéger les civils victimes d'une attaque de l'armée marocaine, redémarrant ainsi une guerre de libération nationale. Face à cette escalade, le PST-POP «condamne fermement les actes de guerre inqualifiables du Royaume du Maroc, exprime sa plus entière solidarité avec le peuple sahraoui et le Front Polisario, et appelle à ce que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui soit enfin mis en pratique».

«L'accord de cessez-le-feu de 1991 prévoyait qu'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui serait

rapidement organisé. Une mission onusienne fut créée à fin d'organiser ledit référendum. Sauf que la monarchie marocaine trouve des prétextes plus fallacieux les uns que les autres pour repousser la tenue de ce référendum aux calendes grecques. Les puissances impérialistes installées au Conseil de sécurité de l'ONU ont systématiquement saboté l'exécution des accords de cessez-le-feu, afin de permettre au Maroc d'imposer le fait accompli de l'occupation. La Minurso n'essaye plus même de faire semblant de faire le moindre effort pour organiser, enfin, le référendum - ce qui est pourtant sa seule attribution - mais semble être surtout là pour, de facto, légitimer l'occupation», rappelle le PST-POP, qui dénonce une «occupation, illégitime à tout point de vue». Tout en condamnant «les agissements criminels de l'Etat marocain», il s'adresse au Conseil fédéral, qui ambitionne de décrocher une place au Conseil de sécurité de l'ONU, en lui demandant de cesser «cette politique de complaisance envers une violation flagrante du droit international, et qu'il agisse pour que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination devienne enfin réalité». ■

Réd.

## ON NOUS ÉCRIT

### La planète brûle

**Pas un jour, sans qu'une catastrophe se produise dans le monde. Cette terre où nous vivons, est en souffrance, atteinte par le productivisme débridé et sans fin. L'humanité et le monde des vivants sont à la peine.**

De trépidations en trépidations, le mal s'accroît: par des canicules à répétition, des extinctions de masses, des océans saturés de plastique, la destruction des poumons verts que sont les forêts primaires. Mais, la liste doit s'arrêter là, car elle est loin d'être terminée.

Nous avons besoin d'une planète où il fait bon vivre pour toutes les espèces. Notre oxygène est vital, notre eau doit être buvable. L'économie de marché, connaît nos besoins pour mieux les exploiter. Le dieu marché a colonisé

les esprits; les lois du marché ne connaissent pas d'autres lois, que celles de la concurrence et du profit. Le marché, est devenu un dogme religieux, où il n'y a pas d'autre alternative. Tout se joue dans les bourses, cela montre l'opacité du fonctionnement des marchés financiers, qui sont devenus des casinos à l'échelle planétaire. De cela, on pourrait croire que nos vies, sont devenues des variables d'ajustement structurelles. Ainsi il est facile de penser, que le monde économique joue à la roulette russe avec la nature et nos vies.

Cela doit changer, pendant qu'il est encore temps. Mais de temps nous n'en avons plus beaucoup, il ne faut pas se résigner face à l'adversité. L'humanité dans son histoire a dû faire face à de nombreux périls, qu'elle a pu surmonter. La lutte pour une cause juste entretient l'espoir d'un changement bénéfique pour tous. ■

Thierry Cortat,  
Delémont

## LA CHRONIQUE FÉMINISTE

### Le tabou des règles

Mercredi 3 décembre au réveil, j'ai entendu à la radio (RTS Monde) une nouvelle qui m'a une fois de plus assommée: en Inde, où les règles restent un sujet tabou, les femmes sont exclues de la cuisine comme des temples pendant leurs menstruations (cf. ma chronique à ce sujet du 11.1.19), et l'achat de protections s'avère difficile. «En plus du prix, qui peut être très élevé pour des femmes pauvres, on estime que plus de la moitié des Indiennes n'ont pas de serviettes hygiéniques», explique Sébastien Farcis, correspondant de la RTS en Inde. «Pour les plus jeunes, c'est un problème d'éducation, car près de 20% des filles qui commencent à avoir leurs règles arrêtent d'aller à l'école.» Un habitant dans le Sud du pays a monté une production locale de protections à bas prix. Bollywood a produit un film sur l'action de cet homme devenu un symbole et surnommé «Padman» («l'homme aux serviettes»). Il y a deux ans, le gouvernement indien a retiré toute taxe TVA de ces produits, suite à une longue campagne de la société civile. Depuis quelques mois, les serviettes hygiéniques sont entrées dans la liste des biens essentiels, qui doivent être facilement disponibles dans les pharmacies, et à des prix régulés.

Revenons aux origines: «La femme qui aura un flux de sang en sa chair, restera sept jours dans son impureté. Quiconque la touchera sera impur jusqu'au soir. Tout lit sur lequel elle couchera pendant son impureté sera impur, et tout objet sur lequel elle s'assiéra sera impur» (Lévitique 15:19-23). Lors de l'accouchement, la femme est «impure» 7 jours + 33 à se purifier pour un fils, le double pour une fille (Lévitique 12:1-8).

Ce livre de l'Ancien Testament fut rédigé au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Comme tous les textes dits fondateurs, il fige par écrit une tradition. Ce qui frappe, dans ce genre de propos, c'est la haine envers les femmes. Les sociologues et les ethnologues s'entendent pour en donner deux raisons: le sang que les hommes versent volontairement à la chasse est supérieur à celui, involontaire, des menstrues des femmes. En outre, les hommes auraient de tout temps été jaloux du formidable pouvoir des femmes de porter et de donner la vie.

On pourrait penser qu'au cours des siècles les mœurs ont évolué et qu'aujourd'hui on ne retient que le côté positif des règles: leur présence annonce la possibilité de grossesses à venir. Hélas, le sujet reste tabou et la situation de nombreuses femmes, dramatique. Selon une estimation de l'OMS et de l'UNICEF de 2015, 500 millions de femmes dans le monde vivent dans la précarité menstruelle: elles n'ont pas ou peu accès à des protections périodiques.

En Afrique, la femme qui a ses règles est mise à l'écart. Certaines jeunes filles subissent des moqueries ou des injures de leurs camarades. A cela s'ajoute l'inaccessibilité à l'hygiène dans les lieux publics, comme l'école. De plus, l'approvisionnement en serviettes hygiéniques pour les plus démunies est encore difficile, car elles coûtent relativement cher, des jeunes filles se voient obligées d'utiliser d'autres moyens qui pourraient être dangereux pour leur santé. Plusieurs femmes africaines vivent leur période de menstruation comme un véritable calvaire.

Dans les pays où existe l'extrême pauvreté, le coût élevé des protections menstruelles rendent les jeunes filles particulièrement vulnérables. Dans l'ouest du Kenya, par exemple, 10% des adolescentes de 15 ans obtiendraient des serviettes hygiéniques en échange de faveurs sexuelles.

La précarité menstruelle n'entraîne pas seulement une gêne. Elle pose des problèmes de santé comme des démangeaisons et infections pouvant être graves, ainsi qu'un risque de choc toxique si certaines protections sont portées trop longtemps, pouvant entraîner la mort. Au-delà des conséquences physiques, la précarité menstruelle a aussi pour conséquence l'exclusion, et le décrochage scolaire chez les jeunes filles.

Dans les pays occidentaux, ce sont notamment les femmes sans abri, les personnes précaires et les étudiantes qui sont touchées par la précarité menstruelle. De même que les prisonnières, à qui ne sont pas toujours fournies suffisamment de protections. Certaines détenues iraient jusqu'à se fabriquer des coupes menstruelles avec des bouteilles en plastique, selon un récent article du *Nouvel Obs*.

En Macédoine du Nord, 90% des étudiantes qui vivent dans les zones rurales manquent l'école entre 4 et 5 jours pendant leurs règles, selon des recherches de l'OMS. En France, une association distribue des kits d'hygiène aux femmes SDF, estimées à plus de 50'000 dans l'hexagone, selon une étude de l'Insee en 2012. La taxe TVA sur les protections périodiques a été abaissée de 20% à 5,5% en 2016. Le gouvernement français a lancé cet automne une expérimentation visant à distribuer gratuitement des protections hygiéniques auprès d'étudiantes, de détenues, de femmes précaires et sans abri.

Au Royaume-Uni, une jeune femme sur dix ne pourrait pas se payer de protection hygiénique, selon une étude de «Plan International UD». En 2017, plus de 130'000 filles auraient manqué l'école en raison d'un manque de protections hygiéniques.

D'autres régions comme l'Angleterre, la Colombie, Séoul en Corée du Sud, la Colombie-Britannique au Canada mettent déjà gratuitement à disposition les protections menstruelles dans les établissements scolaires et les universités. Mais l'Écosse est la région qui va actuellement le plus loin dans la lutte contre la précarité menstruelle. Fin novembre, son parlement a adopté à l'unanimité une loi pour rendre les protections hygiéniques gratuites pour toutes les femmes, en les distribuant dans les bâtiments publics.

En Suisse, en retard comme toujours, seule la commune de Tavannes, dans le canton de Berne, a décidé de mettre à disposition des protections périodiques à ses élèves. Les cantons du Valais et de Berne ont récemment refusé des postulats allant dans ce sens. Dans le canton de Vaud, un texte de la gauche devrait être débattu prochainement par le Parlement. Au regard de la loi sur la TVA, les protections menstruelles font partie des produits de luxe (sic!), et sont donc taxées à hauteur de 7,7%. En juin dernier, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de révision de cette loi, dans laquelle les protections menstruelles passeraient dans la liste des produits essentiels et ne seraient plus taxés qu'à 2,5%. Il serait temps!

Décidément, tout ce qui touche au corps des femmes reste tabou, dans le monde entier.

Huguette Junod

# L'affaire Crypto AG décryptée?

## ESPIONNAGE

**Les services secrets allemands et américains ont pu espionner environ 130 pays grâce aux appareils produits par Crypto AG (aujourd'hui Asperiq AG) poursuivie par la justice, mais pas pour espionnage. Les services secrets suisses ont été impliqués dans les opérations d'écoute.**

Le 2 novembre, le rapport de la délégation des commissaires aux comptes du Conseil fédéral (GPDel) sur le «cas Crypto AG» est sorti. La GPDel s'est notamment engagée à «enquêter sur les points de contact entre les services fédéraux et les services de renseignements étrangers concernés par cette affaire et à préciser si et dans quelle mesure le Conseil fédéral a été informé des faits concernant la société Crypto AG».

### Opération Rubikon

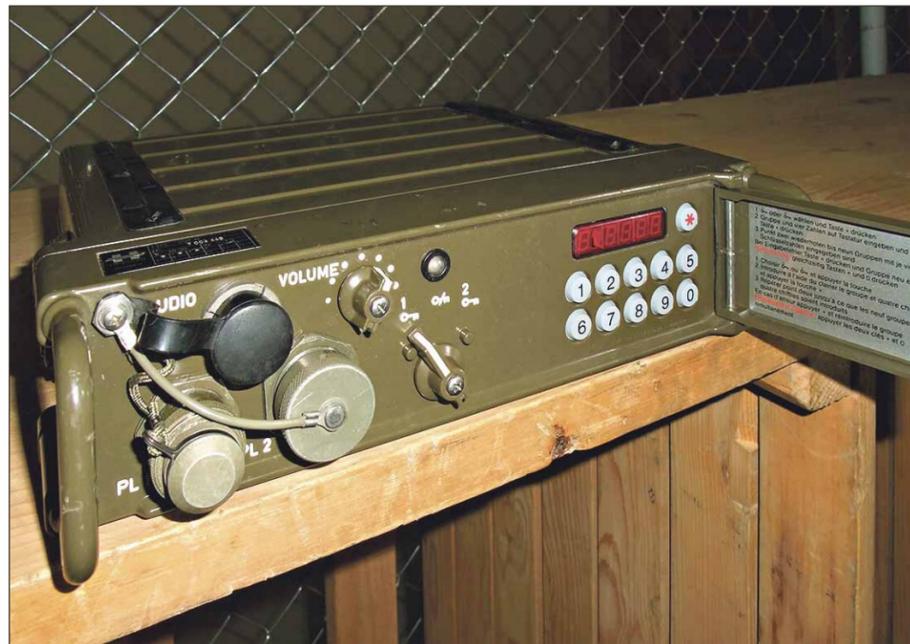
La CIA a décrit l'«Opération Rubikon» comme «la plus grande opération d'espionnage du siècle». Pour rappel: Crypto AG, basée à Steinhäusern (Zoug), était une entreprise internationale active dans le domaine de la sécurité de l'information. Le service allemand de renseignement extérieur (BND) et la CIA américaine ont secrètement racheté la société en 1970. Ils ont fait en sorte de fournir des machines avec un cryptage déficient, qui pouvaient être facilement piratées par le BND et la CIA. Plus de 130 gouvernements étaient clients de Crypto AG. Ils ont fait confiance à la société zougnoise en raison de la prétendue neutralité de la Suisse, mais ont été systématiquement mis sur écoute par les deux services de renseignements. L'«Opération Rubikon», comme l'appelaient ces deux services, a été découverte à la mi-février 2020 lorsque des parties importantes du rapport Minerva rédigé par la CIA sont parvenues à la presse.

Le rapport de la GPDel arrive à la conclusion suivante: le gouvernement suisse ne savait rien, il n'a pas été informé pendant des décennies. Difficile à croire... En 1977, l'ancien directeur de la recherche et du développement de Crypto AG, Peter Frutiger, s'est tourné vers la police fédérale (BuPo) par l'intermédiaire de membres de la direction de l'armée qu'il connaissait à travers son service militaire. Il les a informés que la société zougnoise appartenait aux «organisations de collecte de renseignement allemandes et américaines et, sur leurs ordres, avait délibérément intégré des points faibles dans les équipements destinés aux pays étrangers». Les enquêtes ont traîné en longueur et ont été abandonnées en 1983. La raison: il n'a pas été possible de prouver clairement que les déclarations étaient vraies.

### L'affaire Bühler

Quelques années plus tard éclate l'«affaire Bühler». Elle aurait dû mettre la puce à l'oreille du gouvernement suisse, l'affaire ayant fait grand bruit dans le monde entier. Après neuf mois d'emprisonnement en Iran, l'ingénieur commercial de Crypto, Hans Bühler, est rentré en Suisse en janvier 1993. Le même mois, il a été interrogé par la BuPo, en particulier sur les accusations d'espionnage que l'Iran lui avait adressées. Dans le cadre de ses enquêtes policières, la BuPo a interrogé Hans Bühler une seconde fois entre mars et novembre 1994... Dans son rapport final du 3 mai 1995, la BuPo déclare pourtant que «les véritables propriétaires de Crypto AG» ne pouvaient pas être identifiés.

De toute évidence, Armin Walpen, alors secrétaire général du ministère de la Justice (DFJP), a remarqué que la question de la propriété de Crypto AG était d'une importance majeure. Les questions posées à deux autres conseils consultatifs de l'entreprise n'ayant pas donné de réponses satisfaisantes, Walpen a demandé le 5 mai 1994 au conseiller national PLR de Zoug, Georg Stucky, «d'user de son influence avec insistance en faveur d'une clarification de la structure de propriété». Pourquoi Stucky en particulier? Celui-ci était membre du conseil d'administration de Crypto AG depuis 1992. Mais Stucky avait des intérêts bien définis à défendre. A la demande de Crypto AG, il



Le cryptage, base du secret, comme sur ce modèle de cryptage vocal radio de l'armée suisse, utilisé de 1986 à 2002.

Kecko

avait déjà fait pression avec succès sur son collègue de parti et conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz en 1993 pour obtenir la libération des exportations bloquées de Crypto AG...

### Coopération avec la CIA

Le Service de renseignement stratégique (SRS) a été très tôt bien informé des machinations de Crypto AG. La spécification suivante est importante à cet égard: «L'obtention d'informations sur Crypto AG était un secret bien gardé au sein du SRS. Seuls le chef du service (Fred Schreier), les directeurs ultérieurs (Hans Wegmüller, Paul Zinniker) et, selon l'époque, un ou deux autres membres du SRS étaient au courant», indique le rapport de la GPDel. Donc seulement quelques personnes sélectionnées. Ce seul fait soulève une autre question importante: Qui a décidé et pour quelle raison désigner ces quelques élus?

Dès l'automne 1993, le SRS a réussi à obtenir des informations fiables sur Crypto AG. Il a ainsi appris que la société était détenue par les services de renseignements américains et allemands. Il savait aussi dès lors que Crypto AG fabriquait et exportait des appareils «faibles» dont le cryptage pouvait être craqué. Le SRS s'est fixé pour objectif de décrypter systématiquement le cryptage des appareils «faibles» lui-même. A cette fin, elle s'est procuré des informations techniques sur les procédures de cryptage. Cette connaissance pouvait être utilisée pour détecter tout «dispositif faible» achetés par la Suisse. «Cela n'a finalement été possible que parce que les services de renseignement américains ont convenu que la Suisse recevait les informations souhaitées dans une mesure pertinente», écrit la GPDel, déclarant ainsi sans équivoque qu'une coopération directe entre le SRS et la CIA existait au plus tard à partir de l'automne 1993.

### Les dénis du SRS

Il était également clair pour le SRS que les soi-disant «dispositifs faibles» servaient aux services américains pour obtenir des informations sur d'autres Etats. Selon la GPDel, le SRS aurait dû mettre ces informations «à la disposition de la défense ou des forces de l'ordre, surtout après que la BuPo a entamé une enquête sur l'affaire. Ce n'est pas ce qui s'est passé». «En fait, le SRS a déclaré à la police fédérale (BuPo) qu'il n'avait aucune preuve que des agences de renseignement étrangères étaient derrière Crypto AG. Le SRS a donc pondéré son intérêt pour la collecte de renseignements et les relations non perturbées avec les services de renseignements américains plus que les intérêts des forces de l'ordre.

Du point de vue du GPDel, il n'était «pas autorisé» à le faire et la «pesée des intérêts aurait dû être clairement effectuée au niveau politique».

Le SRS a longtemps nié sa coopération active avec les services de renseignement américains. Le rapport de la GPDel poursuit en affirmant que cette position adoptée par les responsables est «incompréhensible et juridiquement incorrecte». Et d'ajouter: «Du point de vue de la GPDel, le fait que le SRS et les services américains aient agi de commun accord implique également que les autorités suisses sont conjointement responsables des activités de Crypto AG».

### Le silence de Markus Seiler

Le Service fédéral de renseignement (SRC) est né en 2010 de la fusion du Service de renseignement stratégique (SRS) et du Service d'analyse et de prévention (SAP). Mais cela n'a rien changé en termes de secret. Son premier patron a été Markus Seiler. Il est prouvé qu'il a été informé de l'existence de dispositifs «faibles» de Crypto AG lors de son entrée en fonction et qu'il a été «au moins partiellement» informé des relations entre la société zougnoise et les services secrets américains. Qu'a fait Seiler? Il n'a rien fait. Il est resté silencieux...

Du point de vue de la GPDel, Seiler s'est ainsi soustrait à sa responsabilité. Par son comportement, il a notamment empêché «la direction politique du ministère de traiter les questions pertinentes». L'évaluation suivante du rapport est passionnante: «Rétrospectivement, l'échec du premier directeur du SRC semble d'autant plus grave qu'à l'époque, ce service aurait pu préparer les décisions de gestion nécessaires sans contrainte de temps et les mettre en œuvre en coordination avec la direction du département et, le cas échéant, avec le Conseil fédéral».

En d'autres termes: Seiler n'a pas agi dans l'intérêt de la Suisse.

### Culte du secret

Paul Zinniker... est un personnage clé dans l'affaire Crypto AG. Avant de devenir adjoint de Seiler en 2010, il était directeur du SRS. Il était l'un des rares à être bien informé sur les activités et la propriété de la société basée à Zoug. Zinniker a également gardé le silence face à son supérieur Seiler à la SRC. Après le départ de Seiler, Zinniker a dirigé le SRC par intérim de décembre 2017 à juillet 2018, et selon le rapport, il n'a pas non plus parlé à son nouveau patron de son secret bien gardé: «Crypto AG n'était pas un problème lors de la passation de pouvoir à l'actuel directeur de la SRC Jean-Philippe Gaudin». Du point de vue de la GPDel, cependant, le nouveau directeur de la SRC «aurait dû être pleinement renseigné par son adjoint lorsque l'intérêt des médias pour l'affaire Crypto AG est apparu à l'été 2019».

Le secret de Zinniker a eu des conséquences. Le fait de ne pas avoir informé son nouveau supérieur a entraîné une évaluation incomplète et insuffisante de la situation. Ainsi, à partir de l'automne 2019, le travail du SRC et du DDPS s'est concentré sur «l'anticipation des questions et des reportages des médias et le développement d'une stratégie de communication adaptée à cet effet».

Et c'est ce qui s'est passé. Au lieu de «faire le point sur la nature des relations du service de renseignement suisse avec Crypto AG et les services américains», le nouveau directeur du SRC, Jean-Philipp Gaudin, s'est contenté de minimiser son importance et de retirer ce service de sa responsabilité. «L'intention de protéger son propre service et le chef du département a marqué l'évaluation inadéquate de la situation qui s'en est suivie»...

### Sous le tapis

Quelle est la prochaine étape? Le rapport de la GPDel se termine par douze recommandations au Conseil fédéral. L'une d'entre elles stipule: «Le chef du DDPS et son secrétariat général doivent se doter des instruments nécessaires pour, en cas d'affaire avec les services de renseignement, d'une part obtenir immédiatement et de manière indépendante une base d'information suffisante et, d'autre part, assurer une direction politique vis-à-vis du SRC et une capacité d'action au niveau du Conseil fédéral. Il est significatif qu'il n'y ait aucune recommandation visant à mettre complètement au clair la «plus grande opération d'espionnage du siècle». Et ce malgré le fait que le rapport soulève un certain nombre de questions, dont chacune mérite une commission d'enquête parlementaire. Le Conseil fédéral a maintenant jusqu'au 1er juin 2021 pour se prononcer sur le rapport et les recommandations. Vous pouvez parier que tout sera fait pour balayer l'affaire Crypto AG sous le tapis. Le scandale des fiches vous salue bien. ■

Siro Torresan

Paru dans *Vorwaerts*, adapté par la rédaction

## Le scandale des destructions de documents

Un problème important dans le travail de la GPDel avait trait AUS dossiers manquants. Le rapport final indique: «En raison de la pratique d'archivage des services de renseignement, il n'est toutefois pas garanti que tous les documents importants soient encore disponibles. Il est ajouté: «La destruction de ces documents était en partie autorisée par la loi et la réglementation, mais en partie elle a été effectuée en contradiction avec les règlements applicables. Par exemple, entre 2011 et 2014, le Service fédéral de renseignement (SRC) a encore détruit des documents provenant de ses relations avec des services partenaires étrangers au lieu de les stocker en interne comme cela était nécessaire». Il est alarmant que la pratique de la destruction de fichiers ait été - et soit toujours - tributaire de la bénédiction du sommet. Le rapport indique: «Il faut également noter que depuis des décennies, le Conseil fédéral laisse aux services de renseignement la possibilité de retirer des dossiers importants de l'archivage à grande échelle». En mai 2020 encore, le DDPS était prêt à justifier la destruction manifestement illégale de dossiers du SRC dans un passé récent et «ce faisant, à se référer à une expertise de l'Office fédéral de la justice (OFJ) d'une manière contraire aux faits». Pour la GPDel, cette procédure était «incompréhensible». Nous appelons cela un scandale, l'un des nombreux dans l'affaire Crypto AG.

STn

# Futur dialogue avec Washington?

**VENEZUELA** • Après la tenue d'élections législatives, le gouvernement de Nicolas Maduro espère une sortie de crise et veut initier un dialogue direct avec la nouvelle administration américaine. Entretien avec Yvan Gil, vice-ministre des Relations avec l'Europe.

Ce scrutin législatif est marqué par un taux de participation de 30%, en très nette baisse par rapport aux élections législatives de 2015 et 2010. Comment l'expliquez-vous?

**YVAN GIL** Avec la crise que nous traversons, avec, aussi, la pandémie de Covid-19, ce taux de participation est un succès. C'est une élection bien particulière, qui s'inscrit dans un processus compliqué, né de la victoire de l'opposition aux élections législatives de 2015. Cette opposition n'a pas fait son travail législatif: elle a voulu utiliser l'Assemblée nationale pour conspirer contre le gouvernement du président élu, Nicolas Maduro. Une partie de l'opposition a choisi de prendre part à ce processus électoral, une autre frange a préféré opter pour le boycott. Le niveau de participation est affecté par ce contexte général très complexe. Il faut rappeler que, lors des élections législatives de 2005, elles aussi boycottées par l'opposition, avec Hugo Chavez au pouvoir, le taux de participation avait plafonné à 25%.

Les sanctions américaines affectent durement l'économie vénézuélienne, avec de cruels effets sur la population. Mais la crise économique les a précédées. Comment desserrer cet étau?

Il faut dire que notre économie est adossée à la production pétrolière. Jusqu'en 2012-2013, nous avons eu un niveau de croissance spectaculaire, avec les plus fortes hausses de salaires en Amérique latine. Tous les indicateurs sociaux s'étaient alors considérablement améliorés. Si les sanctions américaines ont officiellement commencé en 2017, nous étions déjà sous pression auparavant, avec des formes de sabotage de l'économie, des interdictions d'accès au crédit, etc. Le principal facteur de destruction de l'économie vénézuélienne, ce sont les actions externes décidées à Washington. Il



Yvan Gil (à gauche) à l'occasion de la COP 25 à Madrid en 2019.

serait injuste d'imputer cet effondrement économique à nos choix, au modèle socialiste.

Le Venezuela n'a pas réduit sa dépendance aux hydrocarbures, à la rente pétrolière, ces vingt dernières années...

Le pays est dépendant du pétrole depuis plus d'un siècle: il s'est installé, en effet, dans un système rentier. Avec des effets à tous les niveaux: dans les secteurs public et privé, dans la société. Cette rente pétrolière a imposé une façon de vivre. Sous l'impulsion de Hugo Chavez, à partir de 2006-2007, nous avons commencé à faire des efforts pour diversifier l'économie. Ces efforts ne peuvent

pas porter leurs fruits en quinze ans seulement, encore moins dans le contexte de la guerre économique qui nous est livrée. Malheureusement, ces efforts ne se sont pas intensifiés dans la période de prospérité pétrolière, et nous avons coulé avec la chute des cours.

Quel plan de sortie de crise imaginez-vous désormais, après ces élections législatives?

Une fois la nouvelle Assemblée nationale installée, le pouvoir législatif aura toute latitude d'établir des relations avec d'autres Parlements dans le monde. Les liens seront rétablis entre les députés et les autres institutions au Venezuela. Nous

sortirons de cette confrontation avec les autres pouvoirs, exécutif, judiciaire, etc. pour retrouver au Parlement un espace de débat, de dialogue.

De larges secteurs de l'opposition ont pourtant boycotté ce scrutin...

Lorsque Juan Guaidó s'est autoproclamé président, en 2019, son initiative ne traduisait pas un élan de toute l'opposition. Elle traduisait plutôt une attaque de Washington contre le Venezuela, avec la complicité de l'Europe et de certains gouvernements latino-américains. Guaidó a été utilisé. Notre combat n'est pas dirigé contre les forces de l'opposition, mais contre toute forme de tutelle ou d'agression extérieure. Nous avons, bien sûr, le devoir d'améliorer nos relations avec les Etats-Unis, d'initier un dialogue direct avec la nouvelle administration américaine.

L'alternance politique aux Etats-Unis peut-elle changer la donne?

Les projets d'invasion militaire conventionnelle ne pourront plus prendre corps: ni les Etats-Unis, ni le Venezuela, ni l'Amérique latine n'ont intérêt à une telle confrontation, même s'il existe des secteurs extrémistes toujours tentés par les incursions paramilitaires, les opérations mercenaires. Le problème est que les décisions sur l'Amérique latine et le Venezuela en particulier se prennent davantage à Miami qu'à la Maison-Blanche. Avec l'arrivée de Biden, nous avons l'espoir qu'elles reviennent à la Maison-Blanche. C'est une opportunité diplomatique. Il n'y aura pas de changement radical et soudain de la politique des Etats-Unis sur le Venezuela, mais nous aspirons, au moins, à l'ouverture de voies de dialogue. ■

Rosa Moussaoui

Paru dans L'Humanité

## L'œil de Paris se déploie

**FRANCE** • Après les coups portés à la liberté d'informer, le gouvernement s'octroie un droit de regard sur les opinions et convictions de la population.

Dans un contexte tendu de lutte contre le «Projet de loi de sécurité globale», le Premier Ministre Jean Castex vient d'élargir le droit en matière de fichage des citoyens. C'est Pierre Januel, collaborateur en charge de la commission des lois du Groupe Ecologiste à l'Assemblée nationale qui aura débusqué, dans le *Journal officiel*, pour le site d'actualité Next INpact, le discret «Décret n° 2020-1512» du 2 décembre 2020. Ce dernier modifie les dispositions du Code de la sécurité intérieure «relatives au traitement de données à caractère personnel...».

**Fichage des associations et collectifs**

Avant les modifications, le Ministre de l'Intérieur était autorisé à: «mettre en œuvre un traitement de données à caractère personnel..., ayant pour

finalité de recueillir, de conserver et d'analyser les informations qui concernent des personnes dont l'activité individuelle ou collective indique qu'elles peuvent porter atteinte à la sécurité publique». Désormais, le Ministère, et donc police et gendarmerie, auront la possibilité de procéder à ce traitement également concernant des «personnes morales ainsi que des groupements», leur ouvrant la voie au fichage des associations ou des collectifs.

Là où les autorités étaient autorisées à traiter des données relatives à des «activités» politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales, les voilà en droit de consigner des «opinions» politiques, des «convictions» philosophiques, religieuses ou une «appartenance» syndicale.

Parmi les très nombreuses données en question on trouve classiquement, les éléments

d'identification (nom, prénoms, alias, date et lieu de naissance, etc.), les coordonnées (adresse...), situation (matrimoniale...), mais également les photographies. Plus originales sont les données enregistrées sous l'étiquette: «activités susceptibles de porter atteinte à la sécurité publique», élargies par le même décret aux atteintes «à la sûreté de l'Etat». On y trouve notamment les «pratiques sportives» et les «activités sur les réseaux sociaux».

**Police à l'heure techno**

La France devient ainsi un Etat qui tente de légaliser l'usage de drones en manifestation – déjà effectif dans les faits. Mais aussi de généraliser le port de caméras portables par les policiers. Et s'octroie désormais le pouvoir de fichage

opinions, convictions et appartenances. De plus, le gouvernement déploie ces outils de «techno-police» sans se fermer la porte à un possible usage informatique des données produites. Ceci à l'aide d'un système de reconnaissance faciale et cela tombe bien. Le Ministère de l'Intérieur met ainsi en place Alicem, «la première solution d'identité numérique», sécurisée notamment grâce... à la reconnaissance faciale.

La publication ou le partage de cet article sur internet, est-ce une activité sur les réseaux sociaux portant atteinte à la sûreté de l'Etat? Sa lecture révèle-t-elle des opinions politiques qui seront fichées? Peut-être, ou pas. Dans le doute, au pays des droits de l'homme et du citoyen, éloignez-vous des caméras. ■

Jorge Simao

## Eric Zemmour, poisson-pilote de la haine en chaîne

**FRANCE** • Le polémiste réactionnaire se retrouve à nouveau face à un tribunal, cette fois pour contestation de crime contre l'humanité. Toujours à l'antenne sur CNews, il risque une quatrième condamnation en dix ans.

«Vous avez osé dire que Pétain avait sauvé les juifs français. C'est une monstruosité, c'est du révisionnisme!» Un emportement plus que légitime adressé par Bernard-Henri Lévy à Eric Zemmour, lors d'un vif échange sur le plateau de CNews, le 21 octobre 2019. Une allégation qu'il avait déjà défendue dans son livre *Le Suicide français*, dans lequel il louait «l'efficacité de l'échange de juifs français contre juifs étrangers, voulu et obtenu par Vichy». Pour ces infâmes

propos à la télévision, Eric Zemmour est jugé cette semaine devant le tribunal correctionnel de Paris. Une audience initialement prévue le 23 septembre dernier, mais reportée à cause de l'épidémie.

Bénéficiaire de plusieurs relaxes qui n'enlèvent rien à la gravité de ses trop nombreuses diatribes, Zemmour a déjà été condamné pour incitation à la haine raciale en 2011, en 2019 et en 2020.

Ses cibles favorites? Les musulmans, qu'il accuse de mener le djihad dans les

banlieues et à qui il demande de «faire un choix entre la France et l'islam». Mais aussi les personnes noires ou arabes que les employeurs «ont le droit de refuser» et les policiers de contrôler abusivement car «la plupart des trafiquants sont noirs ou arabes, c'est un fait». Autant de propos haineux qui ont fait de lui un multirécidiviste.

Mais rien n'y fait. Malgré les milliers de signalements au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), les boycotts publicitaires et toutes ces décisions de

justice, Eric Zemmour, également chroniqueur régulier dans *le Figaro*, continue de bénéficier d'une carte blanche et d'une tribune quotidienne. Il est protégé par le magnat Vincent Bolloré, propriétaire de CNews, et son lieutenant Serge Nedjar, directeur général de la chaîne. Le chantre du «politiquement incorrect» y dispose de son émission sur mesure, *Face à l'Info*. Si Zemmour est à l'origine de la lepénisation d'une chaîne où se succèdent Pascal Praud, Elisabeth Lévy, Jean Messiha,

Jean-Claude Dasser & Cie à longueur de programmes, CNews est devenue la tête de pont de la zemmourisation des esprits. À tel point que certains voient dans le héraut de l'alliance des droites un candidat potentiel pour l'Élysée, à l'instar du général Pierre de Villiers ou de Marion Maréchal. Et à tout cela, une énième condamnation ne changera malheureusement rien. ■

Emilio Meslet

Paru dans L'Humanité, adapté par la rédaction

# L'histoire suisse et romande en cartes

**LIVRE • La cartographie suisse s'enrichit de deux Atlas historiques publiés en 2020.**

Sait-on que le dernier atlas historique de la Suisse a été publié en 1951, soit il y a septante ans? Au vu des connaissances archéologiques et historiques nouvelles, il fallait en proposer une nouvelle mouture, qu'a permise aussi la révolution du numérique.

Les Editions Livreo-Alphil offrent à un large public un ouvrage tout simplement remarquable. Il est l'œuvre de l'enseignant au gymnase Marco Zanoli pour les cartes, et de l'éminent historien François Walter, déjà auteur d'une *Histoire de la Suisse* qui a fait date, pour les textes. Le livre présente l'histoire de la Suisse en vingt-cinq chapitres qui comprennent tous un texte d'introduction clair, précis et accessible à tous, et au moins trois cartes. Si cet atlas privilégie la dimension politique, qui explique les transformations territoriales, les éléments économiques (ainsi par exemple le réseau des routes romaines et celui des chemins de fer suisses vers 1860 puis avant 1914) n'en sont point absents. Ni d'ailleurs l'histoire religieuse ou sociale: on en voudra pour exemple la carte des interventions de l'armée pour le service d'ordre jusqu'en 1914. L'ensemble de ces cartes est d'une excellente lisibilité par leur unité de style et par l'emploi judicieux des couleurs. Elles complètent parfaitement les synthèses historiques qui les accompagnent, et vice versa. Grâce à elles, pour ne citer que ces deux cas, on comprend mieux l'aspect discontinu des territoires appartenant au duché de Bourgogne, ou



La Suisse dans l'Europe au milieu du 16<sup>e</sup> siècle.

au contraire la continuité territoriale de ceux de la maison de Savoie. Très intéressantes aussi sont les cartes montrant le développement des cités-Etats comme Berne et Zurich. Une autre qualité de l'ouvrage tient au fait que la «Suisse»

– car notre pays n'a pas porté ce nom depuis le paléolithique! – est insérée dans un ensemble comprenant aussi les régions voisines: Nord de l'Italie, Allemagne du Sud, France de l'Est. On ne peut donc que féliciter les auteurs de cet atlas

de nous offrir un instrument de compréhension fort utile.

## Un atlas des «pays romands»

L'autre atlas s'attache plus précisément au destin historique des pays romands. Pourquoi se restreindre à eux? Parce qu'il n'était pas inscrit dans leurs gènes qu'ils feraient un jour, tardivement à l'exception de Fribourg, leur entrée dans la Confédération. L'ouvrage se réfère aux cartes historiques publiées dans le mensuel *Passé simple* créé et dirigé avec talent par Justin Favrod.

A raison d'une carte par siècle, il nous mène de l'an 1 à 2001, c'est-à-dire de la romanisation de la «Romandie» à la configuration actuelle de la Suisse, comprenant le nouveau canton du Jura depuis 1979. Les cartes ont été créées par Christophe Nüssli qui, dans un chapitre liminaire, s'explique sur les problèmes cartographiques qu'il a rencontrés et les solutions qu'il leur a apportées. Comme pour l'*Atlas historique de la Suisse*, chaque carte est accompagnée par un texte adapté à un large public. Relevons enfin la qualité des illustrations qui enrichissent l'ouvrage et contribuent à rendre sa lecture agréable. ■

Pierre Jeanneret

Marco Zanoli (cartes) et François Walter (textes), *Atlas historique de la Suisse. L'histoire suisse en cartes*, Neuchâtel, Editions Livreo-Alphil, 2020, 195 p.

Christos Nüssli, *Atlas historique des pays romands*, Colombier, Ed. Attinger et Moudon, *Passé simple*, 2020, 64 p.

## Retour sur une colonisation des imaginaires

**LIVRE D'ART • Dans «Quand les civilisateurs croquaient les indigènes», l'historien Alain Ruscio décrypte le regard colonial. Ces images de toutes sortes, sur tous supports, ont ancré dans les consciences les stéréotypes racistes qui distillent leur venin jusqu'à nos jours.**

Dès 1550, au cours de la controverse de Valladolid, Juan Ginés de Sepúlveda justifiait le droit de conquête des Espagnols dans le Nouveau Monde en invoquant l'imaturité d'indigènes dépourvus de sens moral, coupables du péché d'idolâtrie et s'adonnant à la pratique du sacrifice humain.

### La fiction de l'inégalité des races

Un peu plus d'un siècle plus tard, en France, Louis XIV promulguait son ordonnance sur les esclaves des îles de l'Amérique: ce *Code noir* faisait des captifs déportés d'Afrique des «biens meubles» livrés à l'arbitraire des colons. Pour justifier la violence des conquêtes, la cruauté de la domination, la férocité de l'exploitation, les puissances coloniales plaçaient déjà l'obscur fiction de l'inégalité des races au cœur d'un dispositif idéologique qui allait perpétuer longtemps son emprise. Sur chaque terre asservie, le racisme allait forger et codifier des stéréotypes dégradants pour légitimer une brutale entreprise

de dévastation, de violence, de pillage, de déshumanisation.

Les images collectées, rassemblées et commentées ici par l'historien Alain Ruscio, témoignent de cette puissante propagande qui a façonné les consciences, imposant un imaginaire colonial dont l'empreinte vénéneuse reste sensible aujourd'hui. Les colonisateurs ont figuré les indigènes dès l'aube de la conquête coloniale. L'historien Marcel Dorigny souligne ainsi, en introduisant cet ouvrage, que «si la pratique de la traite négrière et de l'esclavage des Noirs n'a pas «inventé» les stéréotypes raciaux, elle a très fortement contribué à les construire, à les répandre et à les implanter dans les mentalités des populations initiatrices de la colonisation». Dès cette époque, l'infériorisation des populations dominées, africaines principalement, a ouvert la voie à «des formes de répression d'une extrême violence: mutilations, flagellations, exécutions par le feu»: sévices extrêmes devenus

le sujet d'œuvres d'art exécutées à la demande des maîtres.

Avec l'extension de l'empire, cette imagerie raciste gagnera en sophistication pour coloniser des supports toujours plus nombreux: journaux, livres, cartes postales, affiches, albums pour enfants, réclames publicitaires, buvards, boîtes de peinture... Le parti colonial se joue des clivages et ses convictions trament le débat public, il tisse sa toile jusqu'à l'hégémonie. A son apogée, dans les années 1930, il a très largement conquis les cœurs et les têtes; la supériorité revendiquée de l'homme blanc est profondément gravée dans les mentalités; huit millions de visiteurs arpentent, en 1931, les allées des zoos humains mis en scène par l'Exposition coloniale de Vincennes, quand la contre-exposition des communistes et des surréalistes attire à peine quelques milliers de curieux.

Le Nègre «nonchalant», l'Arabe «fourbe», l'Asiatique «perfide»: ces préjugés se sont enracinés jusque dans les esprits les plus subtils. Ruscio cite

ainsi Gérard de Nerval, qui rapporte d'Égypte et de Syrie, en 1843, cette pensée: «L'Arabe, c'est le chien qui mord quand on recule, et qui vient lécher la main levée sur lui.» D'Algérie, Guy de Maupassant rapporte, lui, ce verdict sans appel: «Qui dit Arabe dit veuler, sans exception.» Victor Hugo: «L'Afrique n'a pas d'histoire. (...) Il est là devant vous, ce bloc de sable et de cendres, ce monceau inerte et passif qui, depuis six mille ans, fait obstacle à la marche universelle. Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la!» Jules Verne: «L'Afrique est un pays de barbares et de fanatiques.»

### Emergence d'une subjectivité anticolonialiste

Rares furent les voix qui s'élevèrent contre le crime et défendirent, dans les ténèbres coloniales, l'unité du genre humain. Du trait de Steinlen au coup de crayon féroce de Siné, des dessins comme des cris dans le désert accompagnèrent, depuis les marges, la lente mais sûre émergence d'une sub-

jectivité anticolonialiste. Dans les colonnes de *l'Humanité* ou de titres de sensibilité anarchiste comme *l'Assiette au beurre*, ces images sont comme de petites lumières au bout du tunnel.

Retenons ces mots crus d'Émile Pouget, qu'exhume ici Ruscio, résumant la barbarie de l'entreprise coloniale, que l'on nous exhorte à taire encore aujourd'hui: «Il est chouette, le système qu'emploient les Français pour civiliser des peuples qui ne nous ont jamais cherché des poux dans la tête! Primo, on pille et charpente le plus possible; deuzièm, on fout le feu un peu partout; troisièm, on se paie de force pas mal de gonesses tonkinoises, toujours histoire de civiliser ce populo barbare qui en bien des points pourrait nous en remonter.» ■

Rosa Moussaoui

Paru dans *l'Humanité*

Alain Ruscio et Marcel Dorigny, *Quand les civilisateurs croquaient les indigènes*, Editions Cercle d'art, 264 pages, 2020

## Au nom de l'idéal qui les faisait combattre

**LIVRE • Il est des vies qui donnent tout son sens à la dignité humaine. Au terme de ces 320 pages qu'on lit le souffle haletant, comme un roman épique, l'émotion vous étreint.**

A cette différence près que l'imagination n'est pour rien dans cette histoire incroyable, cette aventure extraordinaire que nous livre Alexandre Thabor. Ce n'est pas une fiction mais bien le récit que lui a fait son père, Sioma. Né à Odessa en 1904, celui-ci découvre très tôt la violence. Celle des Cent-Noirs – groupe monarchiste et antisémite –, mais aussi celle des grands propriétaires terriens, des industriels et des banquiers. Juif dans cette Russie où sévissent les pogroms, il prend très vite conscience de l'injustice et de la

pauvreté. Il choisit son camp, alors que «la grande révolution se met(tait) en marche». Une révolution dans laquelle il va se jeter corps et âme avec celle qui va devenir son amour et son âme sœur, Tsi-pora. Bolcheviques, déçus par la tournure que prend la révolution dans les années 1920, ils vont partir en Palestine. Ils emmènent avec eux leur idéal et leur espoir de voir naître un Etat binational, une fois l'occupant anglais chassé. Sommés par les Britanniques de quitter la Palestine en 1936, Sioma va alors rejoindre les Brigades internatio-

nales en Espagne. Il sera par la suite interné dans les camps de Pétain, au Vernet puis en Algérie, à Djelfa. Contacté par les Soviétiques qui avaient pris langue avec le mouvement sioniste peu avant la création du Comité antifasciste juif, le voilà à Moscou, puis à Jérusalem en mission. En 1946, il se rend enfin à Paris, où devaient se trouver Tsi-pora et Alexandre, né en 1928 à Tel-Aviv. Il ne la reverra jamais. Recrutée par Joseph Epstein, l'un des chefs des FTPF, les maquis communistes, Tsi-pora agit au sein d'un groupe de «sabotage et des-

truction». Arrêtée en 1942, elle meurt gazée à Auschwitz, quelques jours avant la libération du camp par l'Armée rouge. Alexandre, lui, avait été caché sous l'Occupation par l'Œuvre de secours aux enfants (OSE). Il retrouvera son père en 1958, qui lui confiera ses souvenirs écrits et oraux. ■

Pierre Barbancey

Paru dans *l'Humanité*, adapté par la rédaction

Alexandre Thabor, préface d'Edgar Morin, *Les Aventures extraordinaires d'un juif révolutionnaire*, Temps présent, 320 pages.

# Nuances d'effondrements présents et futurs

**LIVRE • Dans «L'Effondrement de l'empire humain», on sonne l'alarme sur la fin prochaine. Et prône l'entraide, le collectif, le partage des ressources, souhaitant parfois la fin du «capitalisme thermo-industriel». De Pablo Servigne à Nicolas Hulot.**

Entre perception intime et sociale, voici des regards déroutants, stimulants voire crépusculaires. En croisant les perspectives sur les effondrements en cours, la psychologue Manon Commaret et Pierrot Pantel, inspecteur de l'environnement en chemin vers la justice climatique, ont réuni dix personnalités engagées. Pour s'extraire du «faisons quelques ajustements structurels, accords, lois, réalisations, innovations et transitions aux énergies décarbonées et l'on va s'en sortir». Ceci alors que la logique des politiques néolibérales nous conduisant dans le mur contrôle le monde. «Ramener aussi du réel et du concret dans la collapsologie souvent abstraite. Ou l'étude transdisciplinaire de l'effondrement de notre civilisation industrielle. C'est enfin une manière d'incarner les émotions contrastées, difficiles à vivre, les concentrer et exprimer face aux grands bouleversements actuels», relèvent le couple d'auteurs.

## L'incertitude comme moteur

«Nous allons assister à un effondrement de nos systèmes de pensée, de la confiance en la science, des modèles politiques», prédit Pablo Servigne, cofondateur de la collapsologie et co-auteur du récent *Aux origines de la catastrophe* (Ed. Les Liens qui libèrent). Pour *L'Effondrement...*, il avance que «si nous étions sûrs qu'il n'y ait pas de catastrophes, nous ne ferions rien... C'est l'incertitude radicale qui met en mouvement.» Métamorphosée en opportunité, elle doit être notre alliée. Manon Commaret, elle, s'interroge: «Faut-il garder l'espoir dans un monde meilleur alors que nous pensons que nous allons tout perdre, alors que nous vivons dans l'incertitude?»

Pour l'ex-Vert Yves Cochet, l'effondrement désigne «un processus à l'issue duquel les besoins de base (eau, alimentation, logement, habillement, énergie mobilité) ne sont plus fournis à une majorité de la population par des services encadrés par la loi». Mais la définition fait dissensus. Tout annonce que nos modes de vie basés sur des «contes de fées de croissance économique éternelle» (Greta Thunberg à l'ONU, 29.11.2019) sont condamnés. Face à l'accélération des phénomènes de dérèglements climatiques et de



Image d'une vidéo de Greta Thunberg montrant une famille vivant comme si de rien n'était dans sa maison en feu et publiée le Jour de la Terre en 2020. DR

désagrégation planétaire, dont la pandémie est aujourd'hui la traduction la plus tangible, nous savons la nécessité d'une transformation vertigineuse. Sans vouloir s'y résoudre.

## Manifs climatiques et Gafam

Existe-il un sens à faire des marches pro-climatiques quand la biodiversité chute tragiquement? Si des mouvements sont nés, Youth for Climate, Extinction Rebellion..., «cela envoie un signal précieux», selon l'expert en stratégies de résilience, Arthur Keller. Mais les revendications «sont rarement les bonnes, car elles consistent à exiger des résultats de la part de dirigeants qui n'ont pas ce pouvoir. Ils ont du pouvoir à l'intérieur du système qui les a mis là». Chercheur en sciences humaines, Vincent Mignerot enfonce le clou: «les marches pour le climat accusent les politiques, les lobbies, les industries, Monsanto, mais... comme pour le capitalisme, ce ne sont pas des causes», mais des moyens. Les manifestants environnementaux cultiveraient «les discours de défausse de responsabilités nulles

dans leurs effets.» Oui à des changements pour l'environnement, non à une réduction de leurs revenus, déplacements, etc.

Les Gafam participent notablement du «chaos climatique» d'après Jean Jouzel. Pour ce climatologue, en laissant se développer seulement les cryptomonnaies style bitcoin, on va au-delà des + 2° de réchauffement. Et le constat tombe maintes fois décliné, ramifié chez d'autres: «Nous sommes dans une société capitaliste qui, dans ses fondements, n'est pas structurée pour penser cet avenir.» Aux yeux d'Arthur Keller, les Gafam, Batu et autres Nexu<sup>1</sup> se battent âprement pour leur survie, exploitant «jusqu'à l'extrême limite... les ressources naturelles, les animaux, les humains». Mais elles disparaîtront suite à la chute du système financier.

## Energies vertes en question

La plupart des témoignages s'emploie à déconstruire le mythe d'une *économie propre* et écologique. Membre du collectif Le Partage, Nicolas Casaux relève que la production et le déploiement des technologies liées aux «éne-

gies renouvelables» s'avèrent antiécologiques et antidémocratiques. Produire centrales solaires, parcs éoliens, barrages hydroélectriques, centrales à biomasse, voitures électriques se traduit par des «dégradations et destructions environnementales». Impossible de le faire sans le capitalisme générant des «comportements agressifs et compétitifs». D'où toujours plus d'extractions minières, traitements énergivores en usines, émissions de polluants (voir en ligne *La Face cachée des énergies vertes*, documentaire d'Arte).

L'essayiste et activiste climatique Derrick Jensen ne songe pas à la possibilité d'une transition énergétique ou autres, car «les gens n'en veulent pas. Ils préfèrent conserver leur mode de vie plutôt que la vie sur Terre.» Empathie, sincérité, compassion et écoute profonde avec la philosophe texane Carolyn Baker rejoignent spirituellement les propos d'Arthur Keller: «La résilience collaborative, c'est la clé.»

## Pandémie et entraide

Quant à la leçon de la crise pandémique multiforme chez Pablo Ser-

vigne, c'est que la conception industrielle de nos sociétés est hautement toxique et vulnérable. Par *industriel*, il induit les termes «simpliste, hétéronorme, consommateur, déshumanisant, quantitatif, polluant». C'est l'exact inverse des principes du vivant: «hétérogène, lent, résilient, cyclique, complexe, autonome, sobre, bienveillant, qualitatif, non polluant. Il faudrait reconcevoir toute notre société selon ses principes.» Les pistes permettant de réduire certains impacts écologiques qui remettent en cause la vie sur cette planète mériteraient alors d'être mieux développées. «On est en train de perdre la guerre sur le climat, on va le payer plein pot et nos démocraties vont s'effondrer», prévient Nicolas Hulot. Ainsi nous continuons à essayer «d'adapter l'environnement à l'homme» et à nous «enfoncer dans cette voie de la destruction totale». Désabusé par les Accords de Paris sur le climat (2015), il constate que le temps, la volonté et l'intelligence collective manquent cruellement.

Pour ne citer qu'eux, les Verts suisses défendant une loi CO<sub>2</sub> devant entrer en vigueur en 2022, mais combattue par référendum sont-ils à la hauteur des enjeux et défis face au basculement inéluctable de notre civilisation? A la lecture de cet ouvrage faisant figure d'électrochoc pour «ouvrir les consciences» plutôt que de les effondrer dans l'inaction, on les imagine dans le sillage de légendes amérindiennes, colibris «faisant leur part» et non phacochères tentant réellement d'éteindre l'incendie. Seule une très large coalition solidaire, partageuse et pérenne des populations pourrait développer résistance et résilience significatives. Sous l'inspiration du géographe anarchiste Pierre Kropotkine, l'entraide est ainsi la seule issue selon Servigne. Qui confie: «Nous avons l'obligation d'imaginer de nouveaux horizons, de trouver le courage d'agir, et parfois de garder l'espérance.» ■

Bertrand Tappolet

*L'Effondrement de l'empire humain. Regards croisés*, Ed. Rue de l'Echiquier, 2020.

<sup>1</sup> Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi, géants du Net chinois; Natu: Netflix, Airbnb, Tesla, Uber

PUBLICITÉ

Le Covid ne contamine pas tous les bons moments.  
#RestonsPrudents  
www.geneve.ch

VILLE DE GENEVE

## La guerre d'Espagne par Capa, réédité

**LIVRE • «La mort en marche», véritable témoignage du front, est un ouvrage poignant au plus près des événements.**

Une nouvelle édition, remastérisée, du fameux livre de Robert Capa, aujourd'hui introuvable, *la Mort en marche*, qui, publié en 1938, retraçait la première année de la guerre civile espagnole, vient de paraître. Les images et les textes sont identiques ainsi que la mise en page, conçue par le compatriote hongrois de Robert Capa André Kertész, et la préface du journaliste américain Jay Allen.

Mais presque toutes les photos étant des scans de tirages ou négatifs originaux de la collection Robert et Cornell Capa de l'International Center of Photography, le rendu est excellent. Le texte a été recomposé dans une police proche de celle d'ori-

gine. Des fautes d'orthographe ont été corrigées et un inventaire exhaustif des photos signées Capa, sa compagne Gerda Taro, mais aussi Chim, leur collègue polonais - dont la contribution n'avait pu être, à l'époque, identifiée, les photos étant rarement créditées -, a été réalisé.

## Gerda Taro, figure iconique

Ce livre est dédié à Gerda Taro, «qui a passé un an sur le front espagnol et qui y est restée», écrit Robert Capa, son compagnon, alors dévasté par son décès: elle a été percutée par un tank alors qu'elle couvrait le front de Brunete. Elle est l'une des premières femmes photojournalistes reconnues. Elle a 27 ans. Il en a 24. À l'au-

tomne 1937, pendant la fabrication du livre, il part servir à nouveau la cause républicaine trahie par le refus d'intervention de nombreux pays européens, avant de se rendre en Chine.

Ce requiem visuel est poignant. Il montre l'homme de la rue, les femmes pris dans la guerre, la naissance des Brigades internationales, les sacrifices consentis à Madrid, l'exode sur la route de Malaga, un front en Andalousie, la sauvegarde des œuvres d'art. Un engagement photographique à la vie, à la mort. ■

Magali Jauffret

Paru dans *L'Humanité*

Robert Capa, *La Mort en marche*, éditions Delpire, 112 pages.